GIS Maoré

FORMATION DES ELUS ET DES TECHNICIENS/ANIMATEURS

AUX DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

21 au 27 juillet 2005
Lycée Agricole / CFPPA
Coconi
Mayotte

Rapport

Le 23/08/05

Jean-François Le Coq[1]
Jacques Mercoiret[2]
Brunilda Rafael[3]
Ali Bacar[3]

1 : Cirad Montpellier Tera UPR ARENA
2 : CIEPAC
3 : Groupement d'Intérêt Scientifique - Mayotte

SOMMAIRE

Préambule

A. Rapport synthétique du module de formation
I. Contexte et Objectif
II. Déroulement et contenu
III. Résultats et actions à suivre
IV. Evaluation par les participants
Conclusion et perspectives

B. Fiches spécifiques
Fiche pédagogique 1 : Présenter et argumenter le développement local
Fiche pédagogique 2 : Préparer et mettre en œuvre une réunion de sensibilisation sur le Développement Local
Fiche pédagogique 3 : Identifier des actions concrètes dans un processus de DL
Fiche pédagogique 4 : Les configurations d'acteurs et Les formes de DL
Fiche pédagogique 5 : Animer un processus progressif de Développement Local
Fiche pédagogique 6 : Donner du sens aux actions – Des initiatives locales à la construction d'un projet de Développement Local
Fiche pédagogique 7 : Développement local, reconfiguration des positions des acteurs et processus de refondation d'un projet de Société
Fiche pédagogique 8 : Méthode de construction d'un projet de Développement du territoire, le cas du canton de Mouthoumet

PREAMBULE

Ce rapport présente une synthèse du contenu, du déroulement et des résultats de la session de formation « Démarches de Développement Local » réalisée du 21 au 27 juillet 2005 au Lycée Agricole de Coconi. Il vise en outre fournir aux participants à la formation et aux membres de l'ADLM des informations et éléments de réflexion utiles pour la poursuite des processus initiés depuis les premières sessions de formations.

Ce rapport comprend deux parties :

- La première consiste en un rapport synthétique précisant le déroulement et le contenu de la session de formation ainsi que les résultats obtenus et les perspectives ouvertes à la fin de la session

- La seconde consiste en une série de fiches pédagogiques thématiques utilisables par les participants pour poursuivre la réflexion et les démarches de développement local engagées

En marge de la formation, deux séances de travail complémentaires et spécifiques avec les membres de l'ADLM ont été réalisées pour aider l'association à se redynamiser.

GIS Maoré

FORMATION DES ELUS ET DES TECHNICIENS/ANIMATEURS

AUX DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

21 au 27 juillet 2005
Lycée Agricole / CFPPA
Coconi
Mayotte

Rapport Synthétique

Le 23/08/05

Jean-François Le Coq[1]
Jacques Mercoiret[2]
Brunilda Rafael[3]
Ali Bacar[3]

1 : Cirad Montpellier Tera UPR ARENA
2 : CIEPAC
3 : Groupement d'Intérêt Scientifique - Mayotte

A. RAPPORT SYNTHETIQUE DU MODULE DE FORMATION

I. Contexte et Objectif

Cette session de formation, effectuée à la demande du GIS Mahorais, fait suite à celle organisée en mars 2005. Cette session de mars 2005 avait permis de former 24 personnes comprenant de 3 groupes de 6 personnes (élus, techniciens et responsables associatifs) de 3 communes (Mamoudzou, Acoua et Chirongui) ainsi que des techniciens du Conseil Général aux principes du Développement Local et aux méthodes pour initier un processus de développement local. En outre, cette session avait permis au cours de travaux de terrain dans chacune des 3 communes de faire un état des lieux rapide des enjeux locaux et d'initier un processus de réflexion local.

La session de formation de juillet à laquelle ont participé la majorité des stagiaires présents en mars 2005 (cf. liste des participants, en annexe 1) avait ainsi pour objectif de :

- Faire le point sur les initiatives engagées par les participants suite à la session de formation de mars 2005 ;
- Fournir des méthodes et des outils adaptés pour permettre aux participants de concevoir une stratégie de mise en œuvre d'une démarche de Développement Local dans leur commune et d'animer cette démarche ;
- Soutenir l'ADLM (Association pour le Développement Local à Mayotte) créée par les stagiaires des sessions de formations 2004.

II. Déroulement et contenu

La session de formation a été conçue comme une « formation d'accompagnement » en ayant pour principe pédagogique de fournir des apports méthodologiques généraux et spécifiques adaptées et répondant au plus près aux questionnements pratiques des stagiaires engagés dans des initiatives de Développement Local dans leurs communes (cf. programme de la formation, en annexe 2, et organisation des contenus des réflexions pédagogiques, en annexe 3).

Un premier temps (1 jours), visait ainsi à faire un bilan critique collectif des activités conduites par les stagiaires depuis la session précédente et à identifier les points de blocages, les problématiques à approfondir et les actions à conduire au cours de la formation.

Un second temps (4 jours) consistait en une succession d'apports pédagogiques méthodologiques (présentations, films,), d'ateliers de réflexion théoriques et pratiques et de travaux de mise en pratique spécifique pour les communes (rencontres avec des acteurs de Mamoudzou et Chirongui)

Un dernier temps (1 jours) visait à faire le bilan des travaux réalisés pendant la formation, d'en tirer les enseignements, de préparer les suites à donner en terme d'actions à conduire localement et d'engagement des participants à conduire ces actions ainsi qu'à préparer un guide méthodologique illustré sur les démarches de Développement Local pour Mayotte.

III. Résultats et actions à suivre

Bilan des activités depuis 2005

Les résultats obtenus dans les différentes communes depuis la session de mars 2005 ont été très disparates. Dans la commune de Acoua, une dynamique de travail a été lancé par l' « équipe communale » qui a pu se réunir, organiser une réunion de travail sur le thème de l'échec scolaire avec l'ensemble des acteurs impliqués (professeurs, parents, élèves,…). A Mamoudzou, l' « équipe communale » s'est réunie à plusieurs reprises. Elle a présenté, avec l'appui des stagiaires d'autres communes, la démarche de DL au conseil municipal. Néanmoins, faute d'un aval toujours différé des élus, ce groupe a rencontré des difficultés à mettre en œuvre des réunions publiques dans les villages qu'il avait identifié. A Chirongui, l' « équipe communale » a eu du mal à se réunir pour organiser des actions au-delà d'une restitution du travail de terrain réalisé pendant la session de mars 2005. Cette équipe s'est progressivement délitée.

Globalement, il ressort une difficulté de mobiliser sur la durée des animateurs-relais convaincus et porteurs de la démarche, face aux multiples activités et engagements que ces derniers ont déjà (vie associative, fonction d'élus,…). Par ailleurs, la recherche de l'adhésion à la démarche des élus comme préalable à la mise en œuvre d'actions s'est avérée parfois une source de stagnation.

Résultats de la formation

Face à ces problèmes, la session a été l'occasion de clarifier les différentes stratégies possibles pour initier une démarche de DL selon les communes. Si les élus sont nécessaires dans une démarche de DL, ils ne sont pas indispensables à l'initiation d'un processus.

La session a également permis de sensibiliser aux démarches de DL de nouveaux animateurs-relais potentiels pour élargir et renforcer les « équipes communales » grâce à deux séances de travail avec des acteurs de Mamoudzou et de Chirongui invités. Ainsi, à Mamoudzou, la présidente de l'association ADA a intégré le groupe en cours de session et s'est investit jusqu'à la fin de la session de formation. A Chirongui, les responsables du CLEJ nouvellement élus, des responsables associatifs et des jeunes de différents villages ont participé à une rencontre organisée lors de la formation ; ils devrait s'associer à l'équipe communale pour la préparation de la prochaine réunion de sensibilisation prévues à Chirongui (cf. actions prévus dans les communes suite à la formation, en annexe 5).

Par ailleurs, dans un souci de préparer les stagiaires à construire des propositions concrètes répondant aux enjeux micro et macro, un atelier de réflexion réalisé au cours de la formation a permis de dégager des idées d'actions concrètes sur les thèmes de la communication, l'environnement et l'emploi (cf. annexe 4)

Enfin, la réunion sur le Guide de Développement Local a permis de préciser la cible de ce nouveau document ; il s'agira d'un guide pour les animateurs souhaitant s'engager dans des processus de développement local. En outre, pour aider à la diffusion de la démarche, et sensibiliser un public plus large ne connaissant pas la démarche, d'autres produits de présentation et de formation ont pu être identifiés. Le président du GIS, présent à cette réunion, a réaffirmé l'engagement du GIS de développer une gamme de documents pédagogiques et a assurer de son soutien pour le développement de formations sur le Développement Local.

Actions prévues

Les participants ont défini des stratégies d'intervention dans chacune des communes et se sont engagés:

- Dans la commune d'Accoua, à poursuivre la démarche de réflexion sur le thème de l'échec scolaire et mettre en œuvre des actions pour résoudre ce problème puis de développer l'approche sur de nouveaux thèmes (animation des jeunes et environnement),
- Dans la commune de Mamoudzou et de Chirongui, à préparer et réaliser une réunion de sensibilisation auprès de responsables locaux engagés et actifs pour élargir la base des animateurs-relais locaux et de définir des thèmes de réflexion mobilisateurs pour relancer les démarches de développement local sans attendre l'aval des élus (pour le calendrier, cf. annexe 5)

Afin de sceller un engagement collectif des stagiaires, un contrat d'engagement citoyen a été rédigé et signé par les participants Ce « contrat » à valeur symbolique, engage les participants à faire tout ce qui est en leur capacité pour initier et poursuivre la mise en œuvre d'initiative de DL dans leur commune (entraide mutuelle entre les participants) et de sensibiliser largement leurs pairs à cette démarche.

IV. Evaluation par les participants

L'évaluation individuelle demandée aux participants montre des résultats très positifs. En effet, cette évaluation :

- montre un intérêt fort pour les contenus proposés et les apports pédagogiques au cours de la formation,
- souligne l'attrait de la méthode pédagogique employée, fondée sur l'utilisation de support audio-visuel et privilégiant les échanges et débats entre les participants,
- suggère d'encourager la participation d'un plus grand nombre de femmes et de développer les visites de terrain.

Conclusion et perspectives

Cette nouvelle session de formation a permis de relancer une dynamique citoyenne de Développement Local au niveau des 3 communes choisies pour cette seconde année de formation. Ces dynamiques sont encore fragiles, mais l'expérience acquise au cours des 2 sessions de 2005 par les participants permet d'espérer une poursuite des actions sur le terrain dans ces 3 communes.
En outre, la forte motivation témoignée par les participants de cette seconde année de formation laisse présager de façon très positive un renforcement de l'ADLM. Cette association créé par les stagiaires de la première année de formation pourraient ainsi constituer un partenaire et un interlocuteur associatif pour le Conseil Général dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de Développement Local dont la mise en place est prévue pour 2006.
Enfin, outre un troisième cycle de formation prévu en 2006 afin de renforcer les initiatives en cours et élargir le nombre commune ayant des acteurs formés au démarche de DL, un appui méthodologique réalisé dès décembre 2005 pourrait utilement contribuer à renforcer les dynamiques initiés dans les différentes communes de Mayotte au cours de ces 3 dernières années.

Annexe 1 Liste des participants

Formation des élus, techniciens/animateurs et dirigeants associatifs aux démarches de DL
Coordonnées des participants

Nom et prénom	Commune	Village		Tel	Fax	Adresse	e mail
Commune Acoua			***mairie***	***62 18 81***	***62 60 94***		
Adam Idrissa	Acoua	Acoua	Président CCLEJ	204027		rue de l' école maternelle 97600 - Acoua	
Abdou Salam Rafion	Acoua	Acoua	Président Ass. ADEA COPMA	69 37 59		Acoua -Tchanssira 97600 - Acoua	
Anli Amed - **REFERENT ACOUA**	Acoua	Acoua	Coordinateur directeur MJC Acoua Info	67 16 72	60 50 20 (mairie)	11 rue de la mosquée Zawyani 97600 Acoua	amed.anli@laposte.net
Maanroufou Ahmed	Acoua	Acoua	Animateur communale	65 95 45		Rue de la plage 97600 Acoua - MJC Acoua	
Mohamadil Enrif Daricaoui	Acoua	Association ATM - ADEA	Trésorier Gral - Secretaire adjoint	67 96 90		Quartier Agnala Mkirioni 97630 Acoua	
Landza Ousseni	Acoua	Mtsangadoua	3ème adjoint Mairie	60 52 56 67 32 44		Anketraka Hedja Mtsangadoua	
Soulaimana Saindou	Acoua	Acoua	2ème adjoint Mairie	60 51 05 69 39 27		Rue de Mrompopo Quartier Djamaique	
Commune de Chirongui			***Mairie***	***62 18 03***	***62 07 30***		
Abdourahamani Toihiri	Chirongui	Malamani	Ass. Culturelle et Omnisport Malamani Aminateur	68 24 10		Malamani rue du P88 97620 - Chirongui	toirihi_dago@yahoo.fr
Attoumani Movagadila	Chirongui	Mirereni		20 03 67			
Said Kambi - **REFERENT CHIRONGUI**	Chirongui		DGS Mairie	69 26 73 62 18 03	62 07 30	Quartier Dzaoudzi 97600 - Tsingoni	maoreca@yahoo.ca
Youssouf Tadjidine	Chirongui	Poroani	Association culturelle Tsivaha			100 villas - Poroani	
Said Mouigni	Chirongui	Mramadoudou	Club Sportif Mramadoudou	67 13 97		97620 - Chirongui	

Commune de Mamoudzou			***Maireie***	***61 11 01***	***61 82 34***		
El-Kabir Bin Mohamed	Mamoudzou	Passamainty	Président Association Rosador	69 00 50	63 51 00	5 rue Kalafouba 97600 Mtsapere	el-kabir@netcourrier.com
Souandati Said	Mamoudzou		animatrice CCLEJ	20 14 41	62 23 05	Rue de Vandudi - Mronabeja - 97625 - Kani Keli	
Said Malidi	Mamoudzou	Passamainty	Directeur Fedar	61 27 20	61 27 20	50 a Tamamolaza 97605 - Passamainty	said.malidi@wanadoo.fr
Ahamadi Moussa Said Kira	Mamoudzou		Chargé de mission - Mairie	68 06 41 (message)		10 rue Voltaire Mtsapere - 97600 Mamoudzou	
Abdallah Abdul Ghanyou - **REFERENT MAMOUDZOU**	Mamoudzou		Coordinateur service jeunesse sport Mairie de Mamoudzou	60 86 84 - 67 37 42 61 11 01	61 13 96 61 82 34 (mairie)	100 rue de la mosquée Kavani Mamouzou,	
Hassani Abdallah	Mamoudzou		Maire	69 03 80		25 rue Ambassadeur Mtsapere 97600 - Mamoudzou	
M´chindra Saïd	Mamoudzou		1er adjoint	69 03 96		38 rue Marindrini Mamoudzou	
Djanfar Soidiki Mari		DAET	Conseil Général - chargé vie associative	20 37 78 - 64 96 35	64 96 23	Case VAT Machénoi, 97680 - Tsingoni	djanfar-soidiki.mari@laposte.net
Abdou Anli		CIRAD		06 92 14 07 14 - 65 32 81 61 21 21	61 21 19	59 rue des 100 villas - 97680 Tsingoni	andy_maguinda@caramail.com
Ali Robert - **REFERENT TECHNICIENS**		DAET		65 79 46 64 96 22	64 96 23	Cent villas - 97680 Tsingoni	
Issouf Mouhamadi - **REFERENT ADLM**		ADLM	Président	68 99 38	62 25 17 (mairie Kani Keli)	Lycée Agricole de Coconi BP 02 97670 - Coconi	naira2@wanadoo.fr
Minihadji Saandiya		ADLM	Vice-présidente	69 35 56	620807		
Ahamada Ousseni		ADLM	Trésorier	69 01 48	620807		ahamada.ousseni@ac-mayotte.fr

Jacques Mercoiret		CIEPAC		04 67 79 60 11	04 67 72 99 76	930 chemin des Mandrous 34170 - Castelnau le Lez	ciepac@wanadoo.fr
Jean Francois Le Coq		CIRAD		04 67 61 58 00 poste 4539	04 67 61 44 15	73 rue JF Breton 34398 - Montpellier	jflecoq@cirad.fr
Said Sultan		CFPPA		62 84 66	61 08 07	Lycée Agricole de Coconi BP 02 97670 - Coconi	said.sultan@educagri.fr
Ali Bacar		GIS	Animateur	62 84 71 69 05 52	61 08 07		ali.bacar@educagri.fr
Brunilda Rafael		GIS	Animatrice	69 27 90	61 08 07		rafael.brunilda@educagri.fr

Annexe 2 : Programme de la session de formation

	Jeudi 21	Vendredi 22	Samedi 23	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27
MATIN	**8h00 (coconi)** Bilan critique des activités conduites par les stagiaires depuis la session de formation de mars 2005	**8h00 (coconi)** Réflexion sur les stratégies et les démarches de DL - Exercice pratique (présentation et argumentaire sur le DL)	**8h00 (coconi)** Réunion de présentation du DL auprès d'acteurs de Mamoudzou Exercice pratique réel (susciter l'intérêt de personnes relais invitées) Film : - « Porto-Allegre : la ville est à nous » - « Experience Acem »	**8h00 (coconi)** Réflexion sur les pistes de Mamoudzou Atelier de réflexion thématique (identifier et ordonner des actions concrètes sur des thèmes spécifiques)	**8h00 (coconi)** Réunion de présentation du DL auprès d'acteurs de Chirongui Exercice pratique réel (susciter l'intérêt de personnes relais invitées) Film : - « Porto-Allegre : la ville est à nous » - « Experience Acem » - powerpoint « présentation DL »	**8h00 (coconi)** Synthèse des travaux Perspectives et Pistes de travail Evaluation individuelle de la formation
AP. MIDI	Réflexion sur les pistes de stratégie de promotion du DL et les actions à conduire pour les différentes communes dans le cadre de la formation - Réflexion en groupe de travail par commune - Restitution/débat	**Préparation des journées terrains** - Construction d'une méthodologie d'approche		Réflexion méthodologique spécifique pour Acoua Méthodes et outils (animer une réunion, animer et construire une démarche de DL, Développer de nouvelles thématiques)	Méthode et principe de DL (se projeter dans l'avenir) Film « expérience de DL dans le canton de Moutoumet »	Guide méthodologique illustré de DL (Relecture collective)

NB : en complément des activités de la session de formation *sensu stricto*:

- Samedi 23 après midi : Réunion avec les membres de l'ADLM, Bilan et préparation de la réunion du Jeudi 28 juillet.
- Jeudi 28 juillet matin : Réunion ADLM, bilan et programmation des activités
- Jeudi 28 juillet après midi : Préparation des étapes suivantes avec les animateurs du GIS
- Vendredi 29 juillet matin : Réunion avec le service DL de la DAET (CG Mayotte)

Annexe 3 : Organisation des contenus des réflexions méthodologiques

Méthodologie générale

1. Comment informer quelqu'un efficacement et rapidement sur ce qu'est le développement local de façon à le convaincre ?
2. Comment identifier des relais-animateurs, les recruter pour les faire adhérer au processus de DL afin qu'ils rejoignent les équipes communales ?
3. Pour motiver les gens, qu'est-ce qu'on entend par actions concrètes ?
4. La création des comités est-il un préalable ? (Ce sont le projet, l'ambition, la finalité qui motivent les gens et non la création des comités..)

Chirongui

a) Objectifs

- Identifier des relais-animateurs pour rejoindre l'équipe communale.
- Faire travailler ensemble les associations.

b) Méthode

1. Comment inviter les responsables des associations ? (lettre ?...)
2. Comment les recevoir ?
3. Comment se positionner par rapport à eux ?

4. Quelle suite envisager ?

Mamoudzou

Méthode

1. Positionnement et stratégie des animateurs-relais par rapport des élus / techniciens, par rapport à la population et associations (élus gèrent seuls, élus et population cogèrent et population crée un rapport de force) .
2. La nécessité de distinguer l'entrée et la finalité de la démarche (l'entrée étant un prétexte pour amorcer un processus qui tend vers la résolution d'enjeux plus importants).
3. La préparation méthodologique pratique de la journée de terrain.

Accoua

Méthode

1. Pédagogie et animation de groupe pour maintenir et renforcer la motivation des participants.
    - Gestion qualitative des réunions
    - Aboutir à des décisions et des actions
    - Soucis de communiquer pour faire savoir
    - Garder « le cap » de la réunion sans exclure.

2. Quels autres thèmes pour poursuivre et renforcer un processus de DL ?

Annexe 4 : Résultats des groupes de réflexion thématiques – actions concrètes

Thème 1 : Communication sur la citoyenneté

⇨ **Amélioration de la communication inter-générationnelle**

Au niveau de la population
- réunions entre parents (dans des lieux neutres ou places publiques)
- réunions de quartier
- mise en place de « chefferie » (anciennes formes de régulation)
- communiquer en petit groupe en porte à porte (« la Djouala »)
- utiliser les personnes-relais dans les associations (bouche à oreille)
- utiliser des dessins, textes et supports audio-visuels ; dépliants et prospectus – avec ADLM
- forum des associations => annuaire (nom, objectifs, coordination)
- organisé un grand Voulé
- soirée viking avec collecte de fonds, (voire Daira ou Moulidi)
- dépliant ADLM (présentant ADLM pour les villages, donner aux associations)

Au niveau des élus
- mise en place d'un cahier de doléance
- informer la population sur leur droit : inviter la population au conseil municipal
- panneaux sécurisés dans les villages

Thème 2 : Emplois

⇨ problème de formation (illettrisme et formations insuffisantes)

- Communiquer pour orienter, informer, au niveau « maisons d'initiatives locales » et « maisons de l'emplois » pour
    - rapprocher les services des usagers au niveau villageois,
    - informer le public
    - orienter le public vers les structures d'accueil et accompagnement dans les démarches)
- Pour agriculture => marché locaux (foires)
- Mettre moyens de pressions pour interdire le commerce clandestin
- Valoriser les productions locales (maman brochettis, …) et professionnaliser les petits métiers
- Emplois du tourisme (mettre en place des formations)
- Organiser des forums de métier (avec entreprise présentant leurs activités et les offres qu'ils proposent)
- Recenser les capacités et les connaissances et métiers pour aider les jeunes rentrant de métropole à trouver du travail
- Développer les activités de loisirs pour les Mahorais pour consommer localement - création d'emploi indirect pour l'animation
- Formation continue sur les métiers traditionnels , métiers d'animations, de sensibilisation, tourisme
- Développer les chambres d'hôtes et gîtes
- Recenser les capacités, les compétences et les connaissances existantes (formation et diplômes,…)

Thème 3 : Environnement

- Construction de groupe de réflexion pour faire des constats :

Environnement : tous qui nous entoure Terre, eau, espace, odeur

Les types de pollutions :
- Pollutions naturelles (érosion, feuilles mortes,…)
- Pollutions inconsciente (pollution lié à activité de la population : jeter des ordures,
- Pollutions économico-sociales (population consciente et ne savent pas comment faire : ex latrine, eaux usées qui stagnent, voiture qui fument,….)

- Recherche de solution :

Au niveau de la population,
Sensibilisation :
- Organiser des marches sur les modes de vie, dans les quartiers, porte à porte
- Réunion de groupe de cartier (avec les associations, fundis, notables,…) pour déterminer des actions => élections de personne relais
- filmer et prendre des photos pour animer un débat public
- « faire prendre conscience qu'anciennement on avait des habitudes de gerer les déchets »
- désigner un représentant de quartier (contrôle et suivi du mouvement)
- concours quartier propre
- intervention à la radio
- prospectus
- prendre la parole dans toutes les réunions
- non utilisation de la culture sur brûlis
- sensibilisation des enfants, via les écoles, et les instituteurs
- revalorisation des déchets,
- trie sélectif – recyclage
- mettre les déchets dans la cour des gens

Village (actions ponctuelles) :
- 3 niveaux : nettoyage de chez toi, puis nettoyage collectif au niveau du quartier, puis au niveau des espaces publics (plage, cours d'eau, rivière)

Avec la participation des élus
- pour les récalcitrants
- informer sur les dispositifs d'appui existants (aide à l'installation de latrines modernes)
- trouver des espaces de dépôts pour mettre les gravas, de remblais, de carcasses de voitures

Avec l'Etat / Collectivité Locales
- implantation d'un réseau de station d'épuration
- implantation d'un réseau d'assainissement
- système de sanction pour les pollueurs (fumées de voitures,…)
- tri sélectif – recyclage
- taxe pour les importateurs de canettes – réfléchir sur les utilisations des canettes

- Problématique de la pollution du lagon à approfondir

Annexe 5 : Calendrier des actions prévues au-delà de la formation

- **Mamoudzou**

- 30 juillet :
Réunion de préparation (liste des personnes à inviter, lettre d'invitation, point sur les participants)
- 6 août :
Réunion de préparation (ordre du jour, documents pédagogiques à utiliser, supports, rôle de chacun dans l'animation,
- Samedi 13 août, 9h00 à MJC de Mtsapere :
Réunion de sensibilisation de nouveaux animateurs-relais potentiels et de définition de thème de travail

- **Chirongui**

- Lundi 15 août à l'Ecole primaire de Malamani
Réunion de sensibilisation aux démarches de DL dans le but d'élargir l'équipe d'animateurs relais

- **Acoua**

- réunion 1 (réalisée) :
Constat / identification du problèmes avec information originale, affichage d'une volonté de trouver des solutions, identification de premières solutions

- réunion 2 (prévue) :
Recherche de solutions avec les acteurs locaux

- réunion 3 (prévue)
Concertation large avec parents, la population, élèves sur les pistes de solutions définis lors de la réunion 2 et définition des actions

=> mise en œuvre d'action de la part de parents / élèves, mairie, enseignant

=> développement d'un nouveau thème : l'animation des jeunes, l'environnement

GIS Maoré

FORMATION DES ELUS ET DES TECHNICIENS/ANIMATEURS

AUX DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

21 au 27 juillet 2005
Lycée Agricole / CFPPA
Coconi
Mayotte

Fiches pédagogiques

Jean-François Le Coq[1]
Jacques Mercoiret[2]
Brunilda Rafael[3]
Ali Bacar[3]

1 : Cirad Montpellier Tera UPR ARENA
2 : CIEPAC
3 : Groupement d'Intérêt Scientifique - Mayotte

B. FICHES SPECIFIQUES

Fiche pédagogique 1 : présenter et argumenter le développement local 3

Fiche pédagogique 2 : Préparer et mettre en œuvre une réunion de sensibilisatsion sur le Développpement Local 4

Fiche pédagogique 3 : Identifier des actions concrètes dans un processus de DL 5

Fiche pédagogique 4 : Les configurations d'acteurs et Les formes de DL 7

Fiche pédagogique 5 : Animer un processus progressif de Développement Local 12

Fiche pédagogique 6 : Donner du sens aux actions – Des initiatives locales à la construction d'un projet de Développement Local 14

Fiche pédagogique 7 : Développement local, reconfiguration des positions des acteurs et processus de refondation d'un projet de Société 21

Fiche pédagogique 8 : Méthode de construction d'un projet de Développement du territoire, le cas du canton de Mouthoumet 23

Fiche pédagogique 1 :
présenter et argumenter le développement local

Le développement local peut se résumer à une **nouvelle façon de concevoir et mettre en œuvre le développement** (c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et de travail et de la population). Cette nouvelle façon consiste à créer les conditions nécessaires pour que la population joue un rôle actif dans les affaires publiques, prenne des responsabilités, formule des propositions, prenne en charge des actions pour être reconnue alors comme interlocuteur efficace et crédible par les élus, les techniciens et l'administration.

En général, ce sont les élus (dont c'est la mission) et les techniciens qui leur sont attachés qui assurent du mieux qu'ils le peuvent, la responsabilité d'organiser la vie collective, les services publics, l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail.

Mais les réponses qu'ils apportent aux problèmes qui se posent à la collectivité locale ne répondent pas toujours aux attentes et aux besoins des habitants, ni à leurs priorités.
De plus, il y a des problèmes et des défis qui ne peuvent pas être résolus sans l'adhésion ni la participation des populations : par ex., les incivilités, la qualité d'accueil des touristes, le "portage" d'une image originale et spécifique de la collectivité locale vis-à-vis de l'extérieur…

Les élus sont peu nombreux, et n'ont pas toutes les compétences, ni les idées, ni les moyens, ni le temps nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services publics, l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail. Leur tâche est par ailleurs rendue difficile par les critiques fréquentes qui leur sont adressées, voire à l'hostilité ou la passivité que les habitants leur opposent parfois.

Par rapport à cette situation, il est important de rappeler que les habitants sont aussi des citoyens, et qu'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs et des responsabilités par rapport à la gestion des affaires publiques. **Ils sont en partie responsables de ce qui ne se fait pas ou de ce qui se fait mal.**
Il est donc nécessaire et souhaitable que les citoyens s'organisent et se "mettent en mouvement" pour prendre une part active à la vie de la collectivité, à son fonctionnement, à son amélioration.

A cet effet, ils peuvent spontanément (sans attendre qu'on le leur demande…) **inventorier et analyser les problèmes** qui handicapent la vie des citoyens : problèmes locaux, contraintes extérieures… ; ils peuvent réunir leurs expériences, leurs compétences et leurs intelligences pour **rechercher des solutions** adaptées et efficaces ; ils peuvent se concerter sur la **façon de les mettre en œuvre** de telle façon que les différentes catégories d'habitants trouvent leur intérêt ; ils peuvent **prendre en charge des actions** à leur mesure, surtout celles qui dépendent d'eux (comme par ex. le respect de l'environnement !) ; ils peuvent contribuer en temps, en idées, en moyens financiers au développement de leur collectivité.

Cette façon de faire le développement, surtout si elle est concertée entre populations organisées, élus, techniciens, présente de nombreux avantages :
- des solutions mieux adaptées, maîtrisées par les personnes concernées, et donc plus durables,
- des propositions plus créatives et plus innovantes,
- plus de capacités à assumer des défis importants,
- plus de volonté et d'énergie collective pour affronter des problèmes d'envergure,
- une valorisation systématique de toutes les ressources locales, et notamment des spécificités originales de chaque terroir, commune, ou territoire (qui la distingue des autres et facilite son identification par les gens de l'extérieur).

Il arrive que des élus suscitent spontanément une démarche de développement local, tant les avantages auxquels elle permet d'aboutir sont importants. Mais beaucoup d'autres sont réticents à collaborer avec les citoyens, estimant que leur mandat d'élu leur donne le droit et le devoir d'agir au nom de la population, pour son intérêt.

Cette position des élus ne doit pas décourager les citoyens qui ont le droit et le devoir de s'investir dans des actions destinées à améliorer le cadre de vie et de travail, pour convaincre les élus de l'intérêt d'associer la population au développement de la collectivité locale.
Il importe alors que les élus acceptent un partenariat équitable, en évitant "d'utiliser" ou de "récupérer" les initiatives citoyennes à leur profit.

Fiche pédagogique 2 :
Préparer et mettre en œuvre une réunion de sensibilisatsion sur le Développpement Local

Préambule :
Dans le cadre de l'initiation d'un processus de développement local, une des premières étapes est de sensibiliser de nouveaux acteurs et de les convaincre à rejoindre un groupe initial de personnes convaincues. Pour ce faire différentes méthodes et outils peuvent être mobilisés. La session de formation a permis de tester l'intérêt d'une réunion de sensibilisation. Cette fiche tente de synthétiser les éléments principaux de la méthode pour réaliser un **Atelier de réflexion pour susciter l'intérêt et l'adhésion de nouveaux animateur-relais dans une démarche de DL**

Préparation de l'atelier :

- Repérer les personnes actives, dynamiques, ayant une capacité d'action dans la commune ou le village (par entretien direct avec les organisateurs de la réunion)
- Réfléchir préalablement sur les thèmes (ou les projets) pouvant potentiellement les intéresser, les mobiliser (anticipation sur le déroulement et les issues de la réunion)
- Définir un programme de la réunion (objectifs, déroulement, matériels pédagogiques à mobiliser,…)

Invitation :

- définir un cadre (un lieu de la réunion)
- remettre une lettre d'invitation précisant le motif de la réunion et ses objectifs
- contact direct personnel pour expliciter les attentes de la réunion
- faire des relances téléphoniques pour s'assurer de la présence des participants

Posture pendant la réunion (de la part des organisateurs):

- Faire s'exprimer les interlocuteurs et les valoriser (ce qu'ils savent, ce qu'ils font)
- Ecouter
- Repérer les thèmes d'intérêts pour eux, les difficultés qu'ils rencontrent,
- Eviter de se poser en « donneur de leçon » ;

Les supports pédagogiques

Exemple de support mobiliser pour la réunion organisé pour les acteurs de la commune de Chirongui, (mardi 26 juillet) :
- « la ville est à nous », exemple de la ville de Porto Allegre
- « le powerpoint sur DL en shimaoré »
- extrait sur l' « ACEM de Moinatendri » du film « DL à Mayotte »

Pour sensibiliser les participants, les films semblent avoir plus de poids que les présentations

Conclusion de la réunion :
- Avoir en tête de définir une suite à la réunion (prochaine réunion, date, lieux, ces objectifs,…)

Fiche pédagogique 3 :
Identifier des actions concrètes dans un processus de DL

La participation de la population et de l'ensemble des acteurs pour analyser la situation et définir des actions de développement conformes à leurs aspirations est un des piliers des démarches de DL.

Néanmoins, dans la conduite d'un processus de développement local, on constate plusieurs écueils possibles :
- le premier est de rester sur les constats et de débattre (sans fin) sur les problèmes sans identifier des propositions d'actions
- le second est d'identifier des solutions dont la mise en œuvre ne peut être maîtriser par les acteurs locaux et la population (car nécessitant des moyens dont ils ne disposent pas),

Ces deux écueils peuvent conduire rapidement :
- à un découragement des acteurs et de la population qui s'investissent dans le processus car ils ne voient pas de réalisations concrètes (« impatience des populations ») résultant de leur participation
- à un « essoufflement » car les acteurs locaux ne voyant pas d'actions, qu'ils pourraient conduire par eux même, rentrent (ou se confortent) dans une posture attentiste en reportant la responsabilité de résoudre leur problèmes à d'autres acteurs (généralement l'Etat).

Aussi, pour des animateurs de DL, il est primordial de rester en permanence vigilant à ce que le processus d'échange engagées avec la population et les acteurs locaux permette de déboucher sur l'indentification d'actions concrètes, visibles et appréhendables par les acteurs locaux.

Pour ce faire il est important d'anticiper les débats (en réfléchissant préalablement aux réunions avec la population à des actions pouvant être conduites) et d'avoir des méthodes pour identifier des actions et les ordonnés.

Un outils méthodologique pouvant être mobilisé est de réfléchir en adoptant le cadre de réflexion suivant au cours d'atelier avec la population et les acteurs locaux.
- Poser le problème à résoudre clairement
- Lister les solutions en essayant de les ordonner pour définir (cf. tableau ci-dessous):
  - des actions réalisables rapidement et sans grands moyens réalisable et maîtrisable par la population (case 1 et 2)
  - des actions nécessitant l'intervention de moyens plus important et l'intervention d'acteurs locaux tels que les élus locaux et les techniciens, (case 3 et 4)
  - des actions à plus long terme nécessitant des moyens plus important et l'intervention d'acteurs « extérieurs » tels que l'Etat et le Conseil Général, (case 5)

		Pas de temps		
		Court terme (quelques mois)	**Annuel**	**Pluri-annuel**
Acteurs impliqués	**Etat Conseil Général**			**5**
	Elus Techniciens		**3**	**4**
	Population	**1**	**2**	

L'intérêt d'identifier, et surtout de mettre en œuvre, des actions à court terme et maîtrisable par la population est multiple et important dans les phases d'initiation d'un processus de DL car il permet :

- de mobiliser rapidement la population autour d'actions claires,
- d'obtenir des petites « victoires » qui soudent les gens et leur donnent confiance (pour affronter des enjeux plus importants)
- de gagner de la crédibilité pour les animateurs relais qui proposent de mettre en œuvre une démarche de DL

Les rythmes des procédures de développement et des initiatives diffère suivant les acteurs et les institutions impliquées

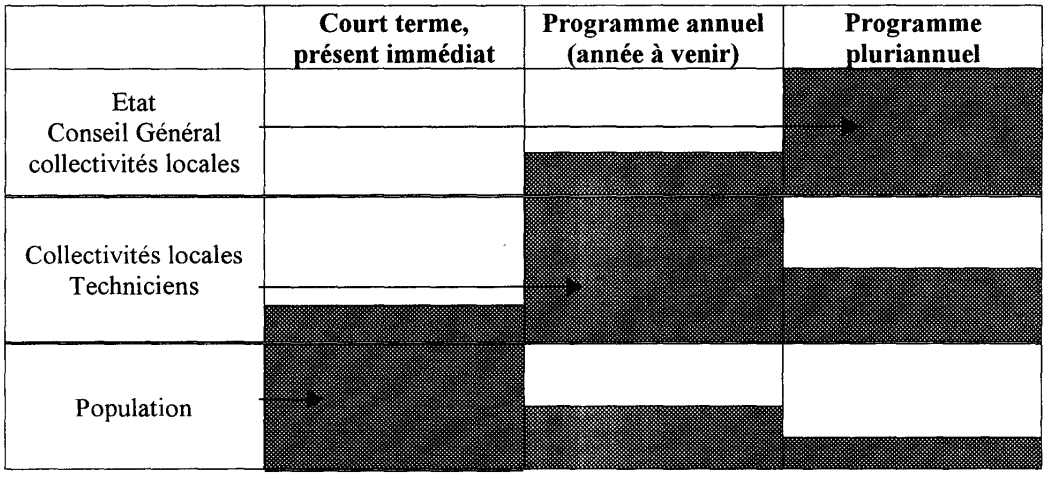

Fiche pédagogique 4 :
Les configurations d'acteurs et Les formes de DL

- **Les configuration d'acteurs : place des Elus et de la population dans la gestion des affaires publiques**

Plusieurs types de configuration d'acteurs peuvent se présenter en terme d'association de la population à la gestion publique (cf schéma ci-dessous) :

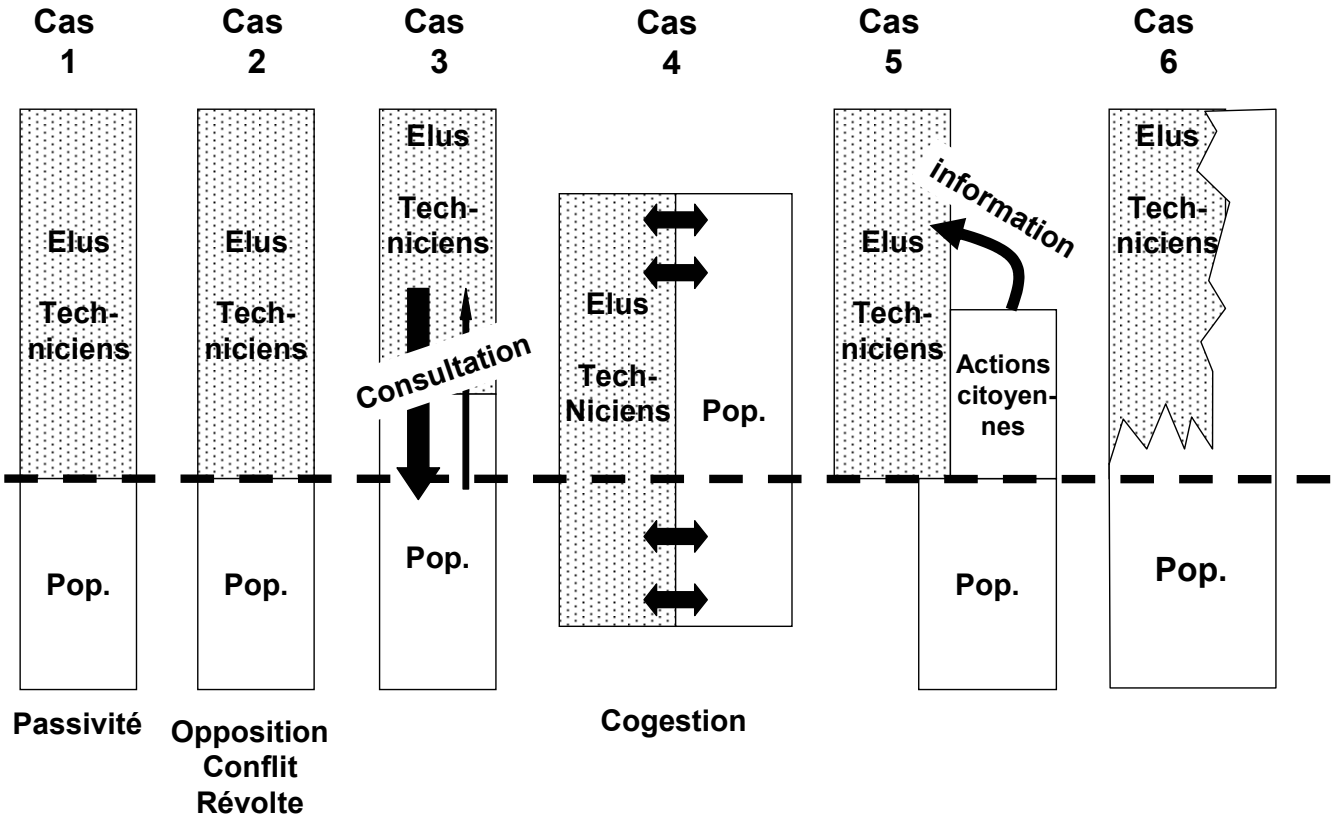

Cas 1 - Les élus gèrent avec les techniciens les affaires publiques sans la population qui reste passive

Les élus, fort de la légitimité tirés de leur élection, gèrent conformément le bien public. Seul garant de l'intérêt public, ils décident et mettent en œuvre avec leurs techniciens des actions publiques pour leur circonscription. La population, satisfaite ou non, laisse les élus gérer les affaires publiques et attendent de façon passive que les élus résolvent les problèmes.

Cas 2 - Les élus gèrent avec les techniciens les affaires publiques sans la population qui réagit vivement (protestation / conflit / révolte)

Comme le cas précédent, les élus gèrent avec leurs techniciens les affaires publiques. Néanmoins, la population est insatisfaites des actions conduites, soient parce qu'elles ne correspondent pas à leur besoins et attentes, soit qu'elles trouvent que les réalisations tardent. Elle se manifeste ponctuellement pour signifier son désaccord et ses exaspérations par des actions de protestations sporadiques et des blocages (elle dit « NON » aux élus, sans proposer d'alternatives).

Cas 3 - Les élus consulte la population et décide seul

Les élus consultent ponctuellement la population pour identifier des actions à conduire (recueillir les besoins et desiderata des populations) ou pour les informer des actions qu'ils pensent mettre en œuvre.
Ces échanges d'informations permettent de réduire les dissensions et incompréhension entre élus et population. Néanmoins, les élus restent dans ce cas de figure les gestionnaires exclusifs des affaires publiques.

Cas 4 - Les élus et la population gèrent ensemble les affaires publiques

Les élus acceptent de partager leur pouvoir avec les citoyens pour gérer les affaires publiques. Ils mettent en place des dispositifs pérennes permettant un dialogue le plus fréquent possible avec la population pour décider avec la populations et les représentants de la société civiles des actions à conduire et pour associer la population à la mise en œuvre de ces actions. Ce modèle de cogestion ne remet pas en cause la légitimité de l'élus, ni son rôle de garant de l'intérêt public mais place la population en position de responsabilité vis-à-vis des affaires publiques.

Cas 5 - La population conduit des actions citoyennes
Les élus gèrent les affaires publiques en consultant (comme le cas 3) ou non (comme le cas 1 ou 2) la population. Toutefois, à la différence du cas 2, où la population s'oppose ponctuellement, celle-ci s'organise pour mettre en place des actions citoyennes dans les interstices laissés libres par l'action des élus (vie associative sportive, culturelle,…).
reste passive

Cas 6 - la population (et la société civile) crée un rapport de force avec les élus

Dans ce cas, la population et la société civile s'organisent pour être force de proposition et d'action pour la gestion des affaires publiques. Elle a des contributions citoyennes qui se font sans nécessairement l'aval préalable des élus. Progressivement, la population créé un rapport de force positif pour qu'elle soient reconnu comme interlocuteur des pouvoirs publiques et de ses représentants pour gérer les affaires publiques. Cette configuration peut ainsi permettre de faire évoluer la situation progressivement vers une disposition de type 4 : la cogestion entre les élus et la population.
A la différence du cas 5, où les actions citoyennes ne sont conduites que dans des espaces laissés libre par les élus, la population dans ce cas 6 met en place des actions alternatives dans espaces où l'élus a également des actions.

Sur la base de l'analyse de la configuration d'acteurs localement, les promoteurs (ou animateurs-relais) de démarche DL peuvent construire une stratégie pour initier une démarche de DL et, plus particulièrement, gérer la relation avec les élus qui sont des acteurs importants et dont la légitimité n'est pas remise en cause, et qui constituent des partenaires nécessaires dans le cadre d'un processus de DL mais qui ne sont pas toujours indispensables pour initier ce processus.

Différents rapports possibles entre élus et populations

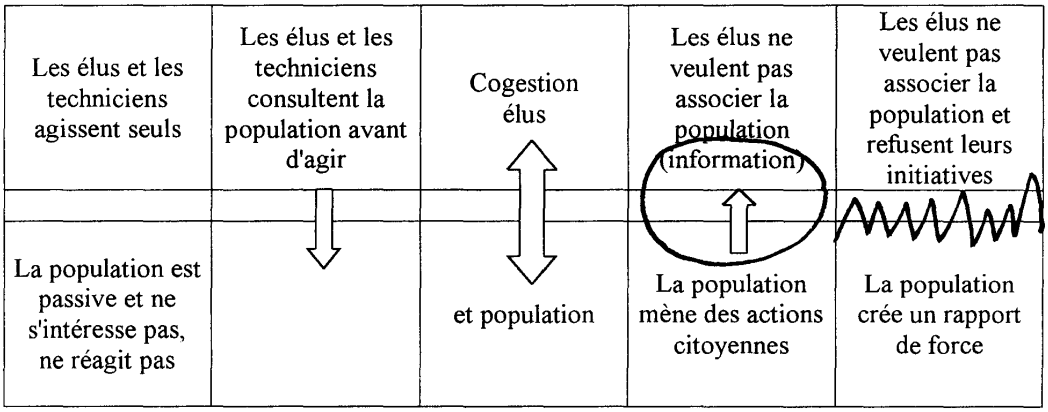

Comment les citoyens peuvent-ils agir sur les élus ?

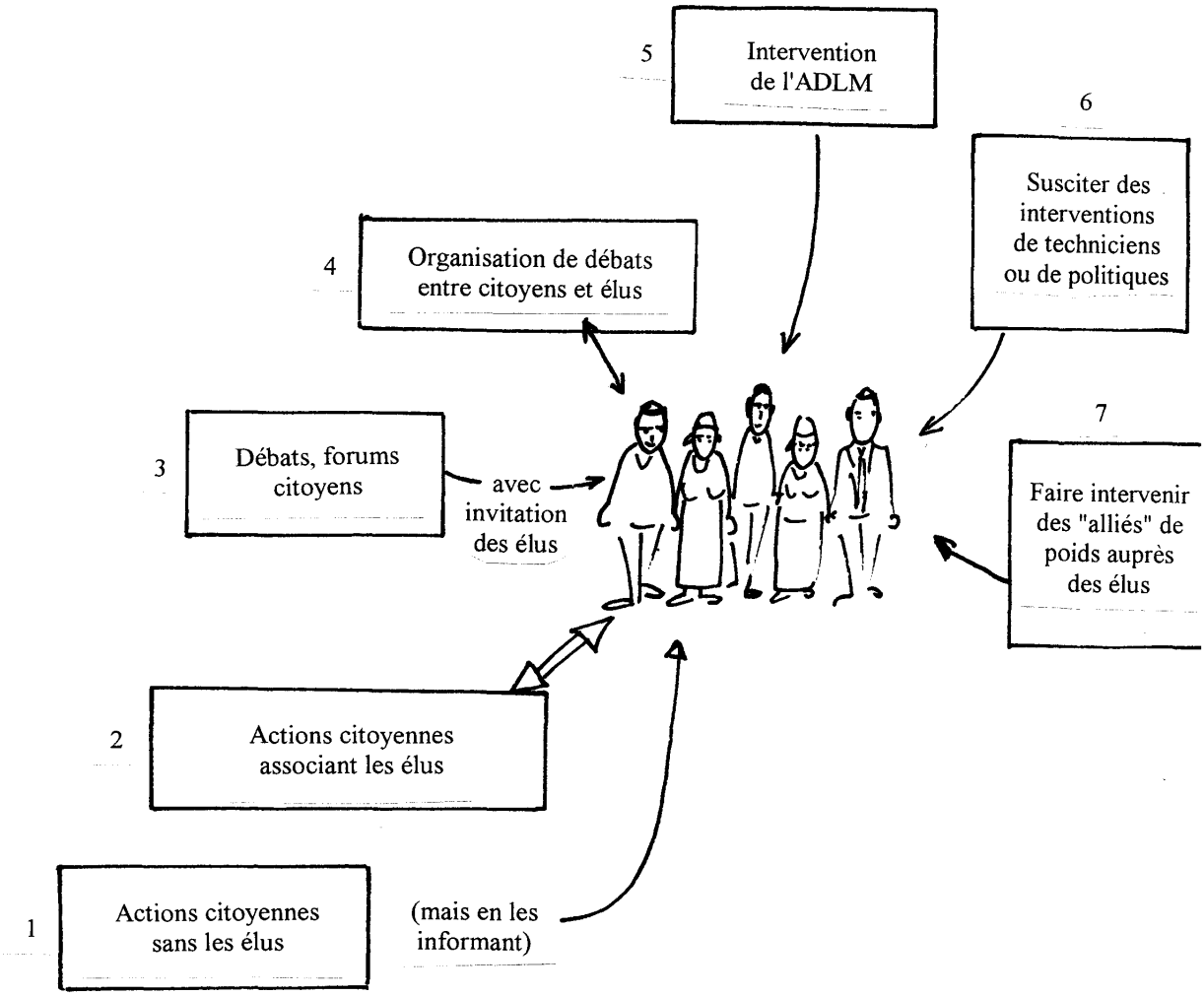

- **Les types de DL**

Les expériences connues de Développement Local montre une grande diversité des formes de DL. On peut globalement et de façon caricaturale distinguer deux grands types d'approche de DL[1] :

- Une approche « aménagiste » - « technico-administrative »
- Une approche « citoyenne » - « démocratie participative ».

L'approche « aménagiste » ou « technico-administrative »
Décidée par des élus et mise en œuvre par des technicien, ce type d'approche a pour objectif principal de rationaliser les investissements et les infrastructures publiques sur le territoire avec comme souci principal de ne pas avoir de doublons, de limiter (ou optimiser) les dépenses publiques et l'utilisation des biens publics. La participation de la population est principalement souhaité sous l'angle de la consultation. La décision de réalisation restent (généralement) prise par les élus.

L'approche « citoyenne » - « démocratie participative »
Cette approche a pour objectif principal de promouvoir une nouvelle forme de fonctionnement de la société dans laquelle les citoyens sont responsables et sont associés à la gestion des affaires publiques. L'accent est alors mis sur la formation (citoyennes) des populations par l'action (association à la gestion des affaires publiques).

	Approche « aménagiste »	**Approche « démocratie participative »**
Caractéristiques principales (non exhaustives)	- Place et rôle central des élus et des techniciens - Planification des investissements publics - Recherche d'efficacité de l'usage des fonds publics - Aménagement du territoire	- Partage fort du pouvoir entre élus et population - Responsabilisation des citoyens - Formation – apprentissage de la citoyenneté - Projet de société - Mobilisation des énergies locales - Valorisation des ressources locales

[1] Un troisième type de DL est celui que l'on peut qualifié de « Développement Bocal », cette approche vise certes à une maîtrise de son développement par la population mais en s'appuyant fortement sur l'identité local au risque d'opposer le local au reste du territoire, et d'un replis des populations v is à vis de l'extérieur.

Fiche pédagogique 5 :
Animer un processus progressif de Développement Local

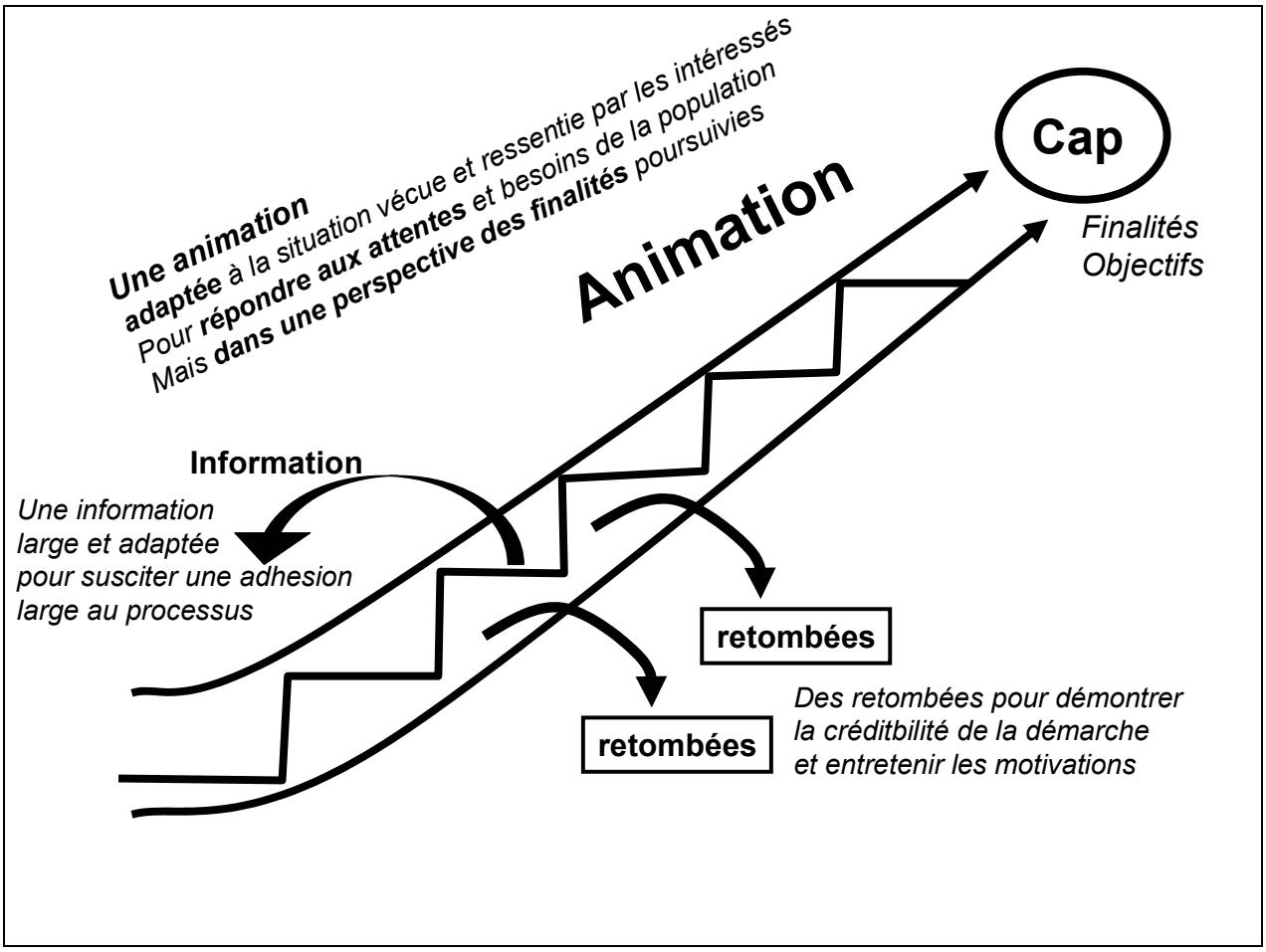

Susciter une adhésion des citoyens et leur implication dans une dynamique de développement local. Mais pour éviter que l'enthousiasme et les motivations initiales ne s'essoufflent, il importe d'orienter les énergies **vers des actions immédiates**, qui ne nécessitent pas de préalables ou de moyens importants, mais qui dépendent des citoyens. Ces actions immédiates sont destinées :

- à leur donner confiance dans leurs capacités à agir,
- à prendre l'habitude de travailler ensemble,
- à responsabiliser les acteurs de base,
- à entretenir la motivation.

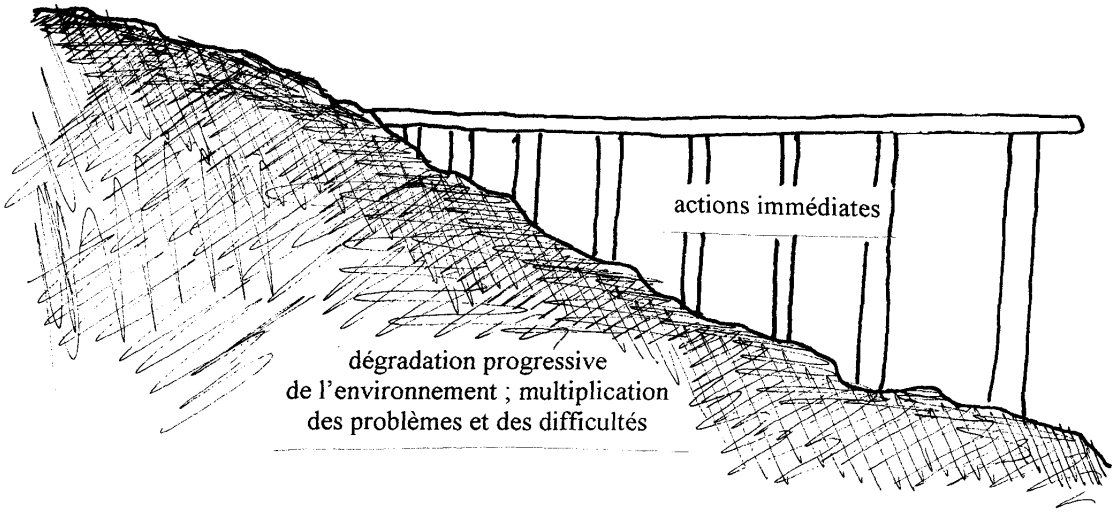

Fiche pédagogique 6 :
Donner du sens aux actions – Des initiatives locales à la construction d'un projet de Développement Local

- **Donner du sens aux actions : des solutions porteuses d'un projet de société pour résoudre les problèmes**

Identifier et mettre en œuvre des actions avec la population et l'ensemble des acteurs locaux pour résoudre les problèmes identifiés par ces derniers est un principe du développement local. Néanmoins, toutes les solutions ne sont pas équivalentes en terme d'impact sur la vie des populations. En effet, les modalités de résolution de ces problèmes peuvent être diversement porteuses d'effets induits selon les valeurs et les principes sous jacents au mode de résolution choisis (aux finalités poursuivies, aux objectifs visés,…).

A travers l'exemple de la gestion de la pollution crée par les cannettes usagées, on peut appréhender différentes modalités de solution correspondant à des modes de gestion différents (cf. Schéma ci-dessous).

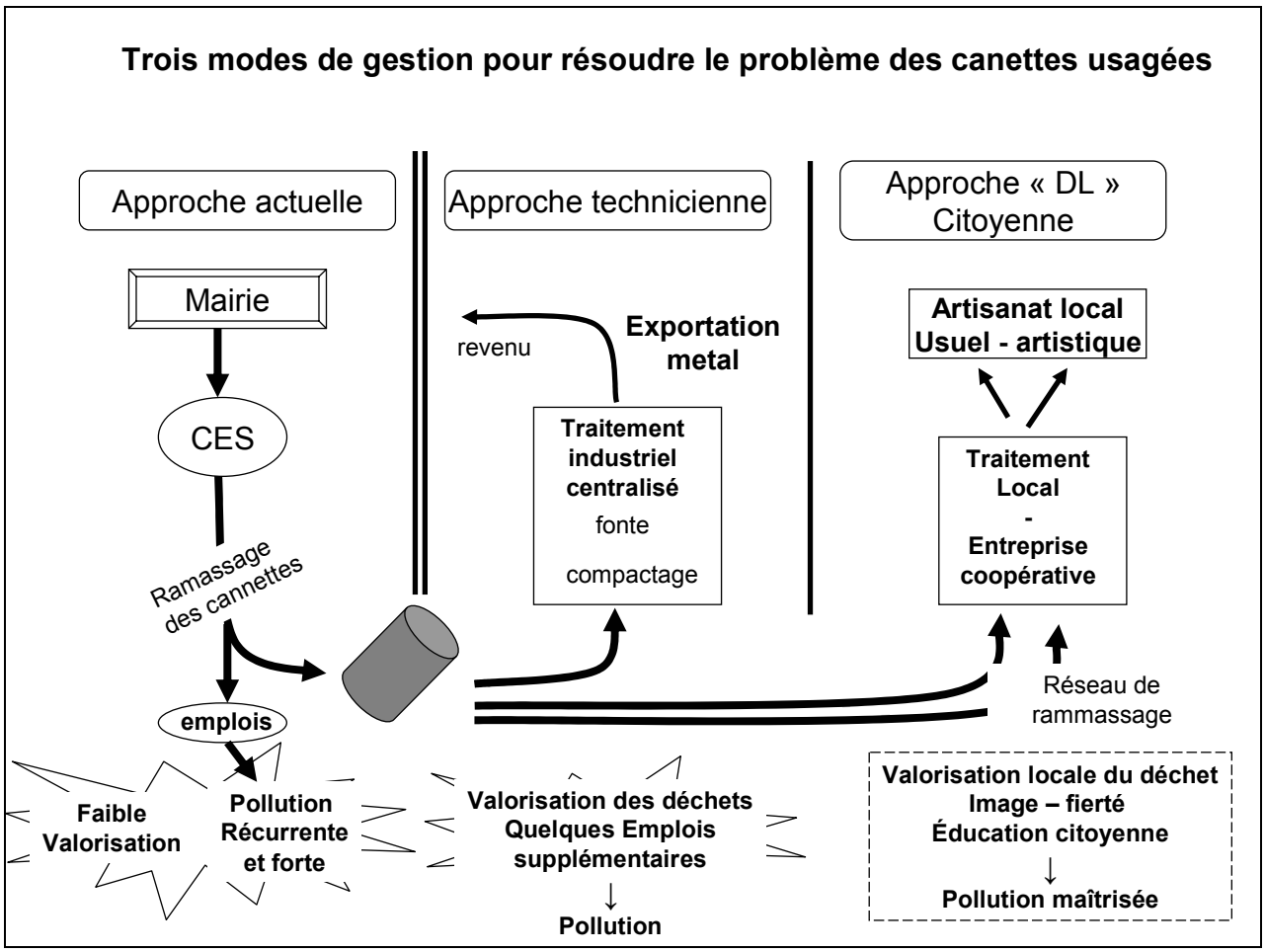

Ainsi, par exemple, pour résoudre ce problème on peu avoir une approche « technicienne », visant à rationaliser selon des critères logistiques, le traitement du déchets. Mis en œuvre par l'administration, cette solution permet de valoriser les déchets, mais ne permet pas de mobiliser la population qui n'est pas impliquée et tire peu de retombés directes (au-delà de quelques CES) du mode de gestion choisie. Les populations restent dans une situation d'attentisme vis-à-vis de l'administration qui est chargé de gérer ce problème. Et en définitive, le problème de qualité de l'environnement de vie reste entier (« une fois les cannettes ramassé, les gens en remettent »…)

En s'appuyant sur les principes du DL de citoyenneté, et en recherchant la participation de la population dans le mode de gestion choisi, on peu identifier d'autres modes de gestion. Ces modes de gestion font appel à la population (réseau de ramassage, entreprise locale coopérative,…), à la créativité (création d'objet nouveaux),… et sont des catalyseurs pour créer de l'activité économique et du lien social. En outre, le déchet perçu comme une ressource locale est mieux valorisé (création de Valeur Ajouté localement) et produit ainsi plus de « retombées » directes pour la population locale. Dès lors, la pollution peut être mieux maîtrisé et de façon plus pérenne.

Ainsi, à un problème donné, toutes les solutions ne sont pas équivalentes. Celle porteuse de principes du DL permet de faire évoluer la société et la population vers une meilleure appréhension citoyenne potentiellement capable de répondre à un ensemble d'enjeux au-delà du problème initial traité (emplois, ressources économiques, fierté, lien social,…).

Deux stratégies différentes pour traiter d'un problème : le ramassage des canettes de boisson jetées partout

1. Stratégie classique, par le Circali

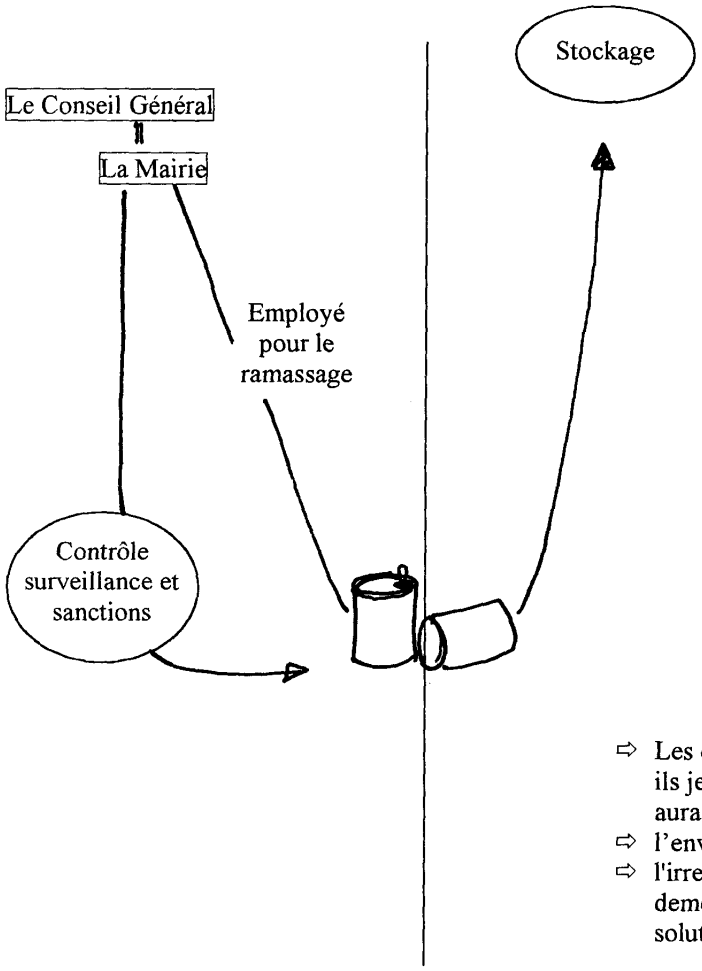

- ⇨ Les citoyens disent alors que plus ils jettent de canettes, plus il y aura d'emplois pour le ramassage
- ⇨ l'environnement est toujours sale
- ⇨ l'irresponsabilité des citoyens demeure : ils attendent les solutions du Circali

2. Stratégie citoyenne

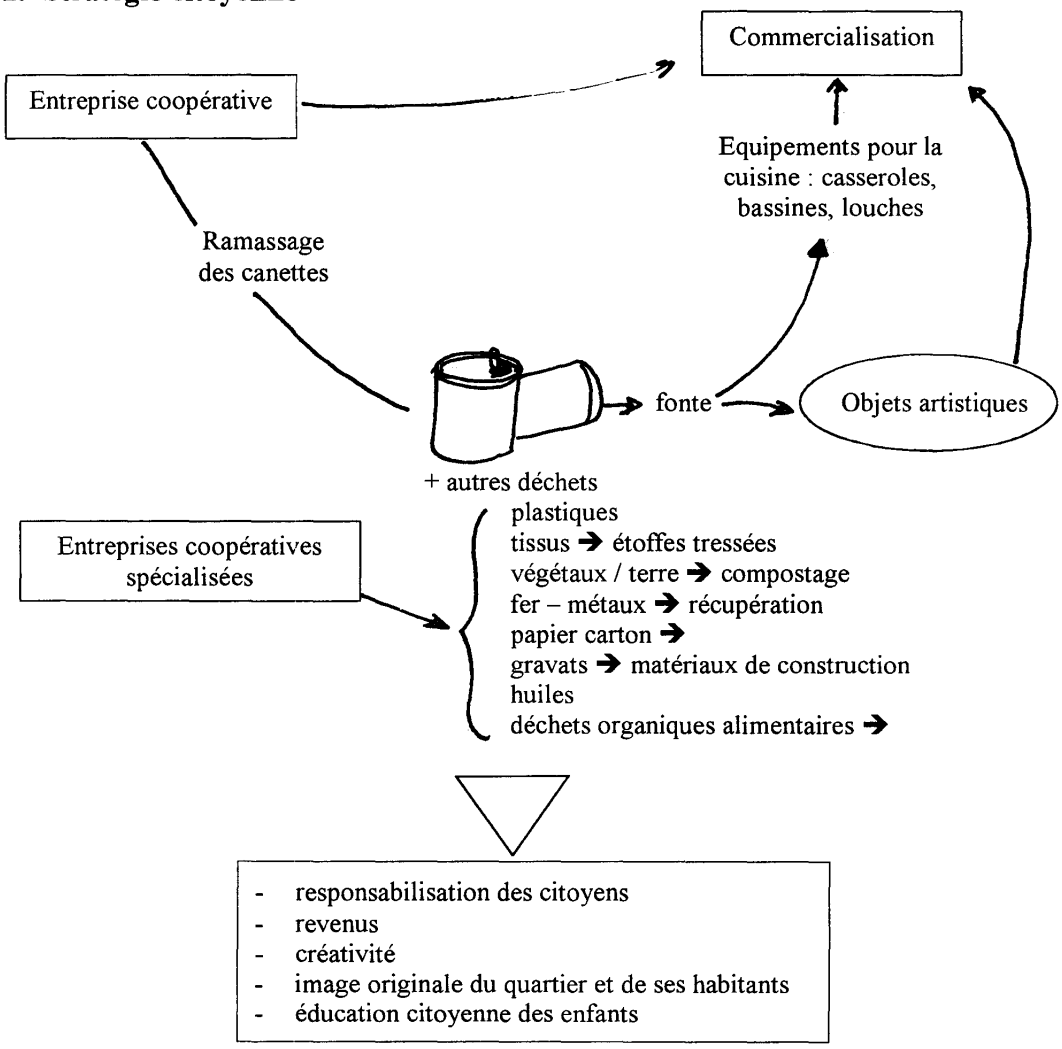

- **Des initiatives locales à un projet de société**

Construire des projets avec la population est un principe du DL. Néanmoins, si les approches participatives permettent d'espérer une meilleure adéquation des réponses aux besoins des populations et une meilleure réussite de projets (par exemple, une meilleure utilisation d'infrastructure publiques,…), un ensemble d'initiatives locales, à court terme et motivantes, ne permettent pas nécessairement de résoudre l'ensemble des enjeux qui sont posés pour l'avenir d'un territoire.

Le promoteur – l'animateur-relais d'un processus de développement local doit garder à l'esprit que les actions doivent tendre vers une finalité, une amélioration globale de la société.

Si des actions locales participatives représentent des piles de pont ou une palissade, elle ne permettent pas de construire une « échelle » que l'on peut gravir pour accéder à une situation nouvelle correspondant aux aspirations profonde de la population. (cf schéma ci-dessous).

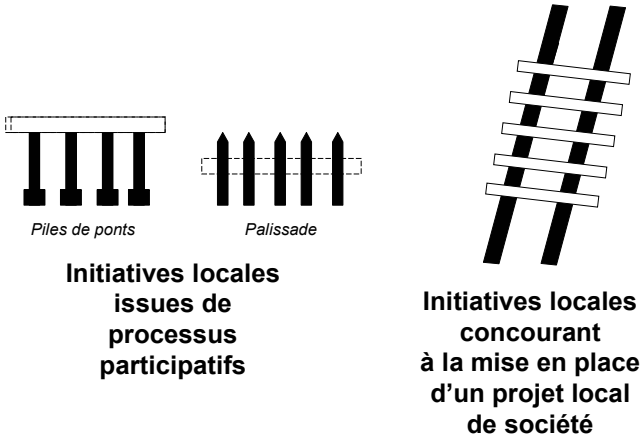

Ainsi, le promoteur - l'animateur-relais d'un processus de DL doit donc avoir comme souci de se poser les questions suivantes afin de piloter son action et le processus de réflexions qu'il engage avec les autres acteurs et la population.

- quelle société souhaite-t-il pour l'avenir ? où veut il aller ? et débattre avec la population, pour qu'elle définisse ce à quoi elle aspire ? (cela permet de définir les barreaux de l'échelle)
- quels sont les moteurs possibles pour que la population adhère et se mobilisent pour gravir l'échelle ?
- quels sont les risques pour les animateurs de construire cette échelle ?

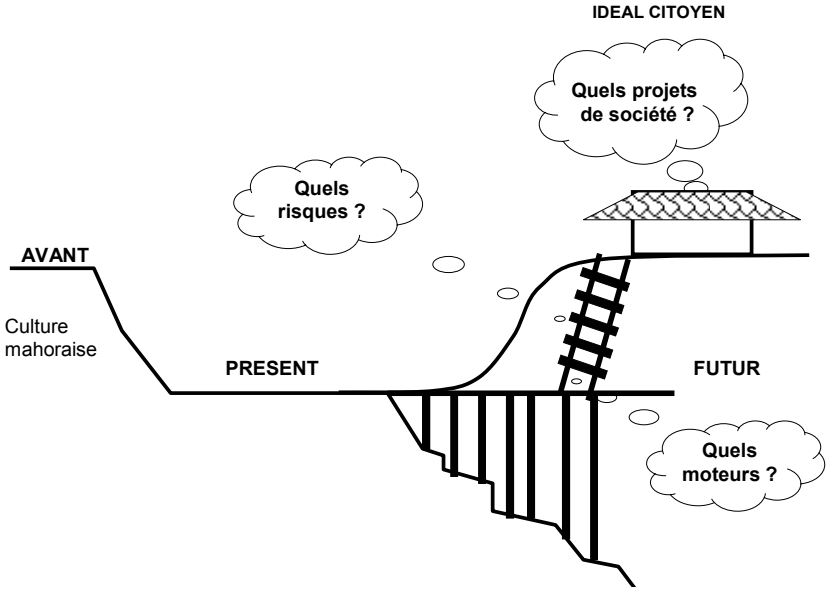

Les difficultés et les problèmes auxquels les citoyens peuvent tenter d'approcher des éléments de solutions sont nombreux et divers

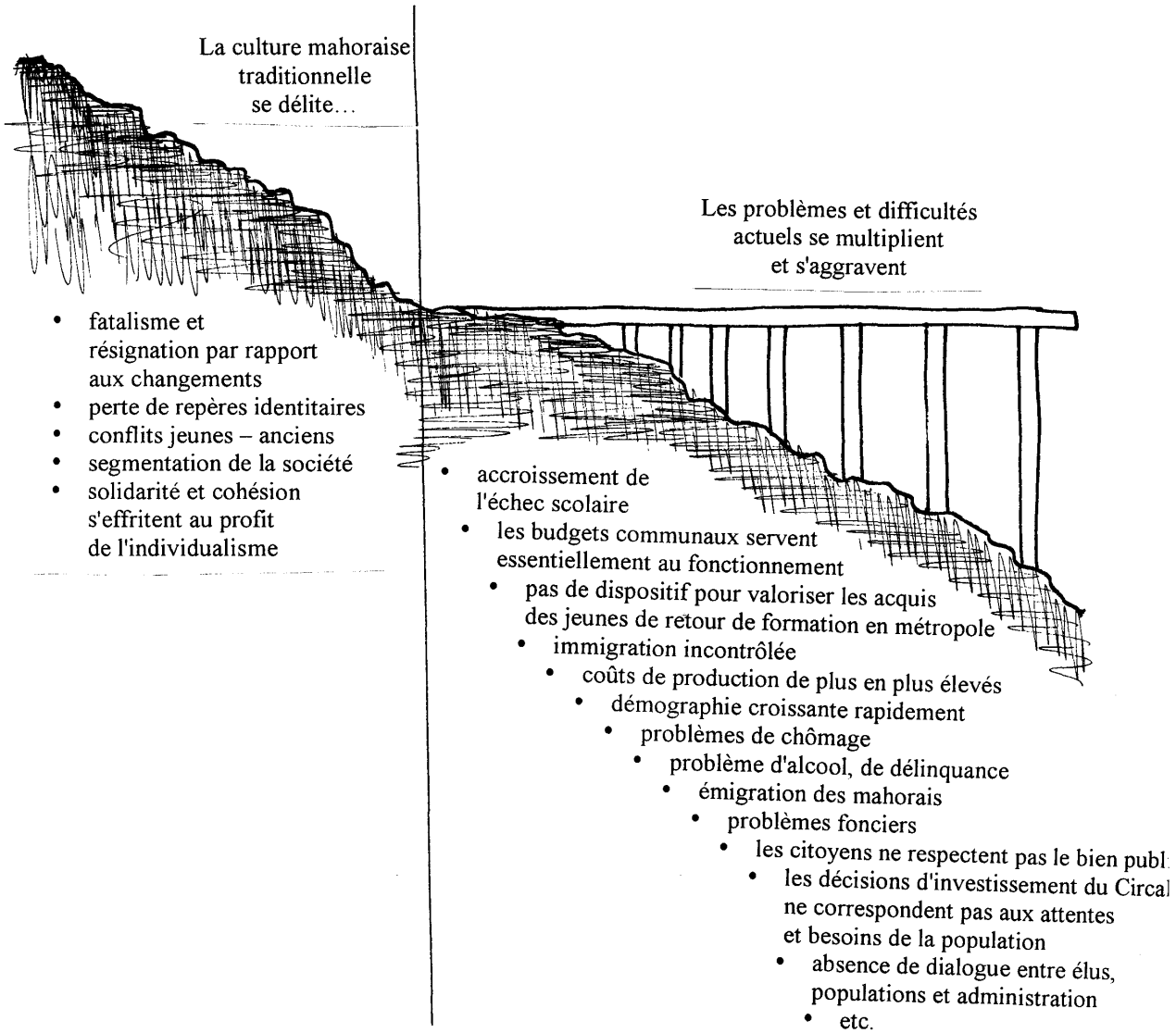

Mais des actions immédiates, sans beaucoup de moyens ne suffisent pas à créer un projet d'avenir, durable, ambitieux.
Ils peuvent permettre de constituer une plate-forme d'action concertée entre acteurs, à partir de laquelle ils pourront entreprendre des actions plus ambitieuses, dans une perspective pluriannuelle, à l'échelle de l'espace intervillageois, communal, puis territorial (intercommunal).

(construction d'une identité communale,
réhabilitation du dialogue inter-générationnel,
démographie participative,
solidarité partage,
intérêts publics...)

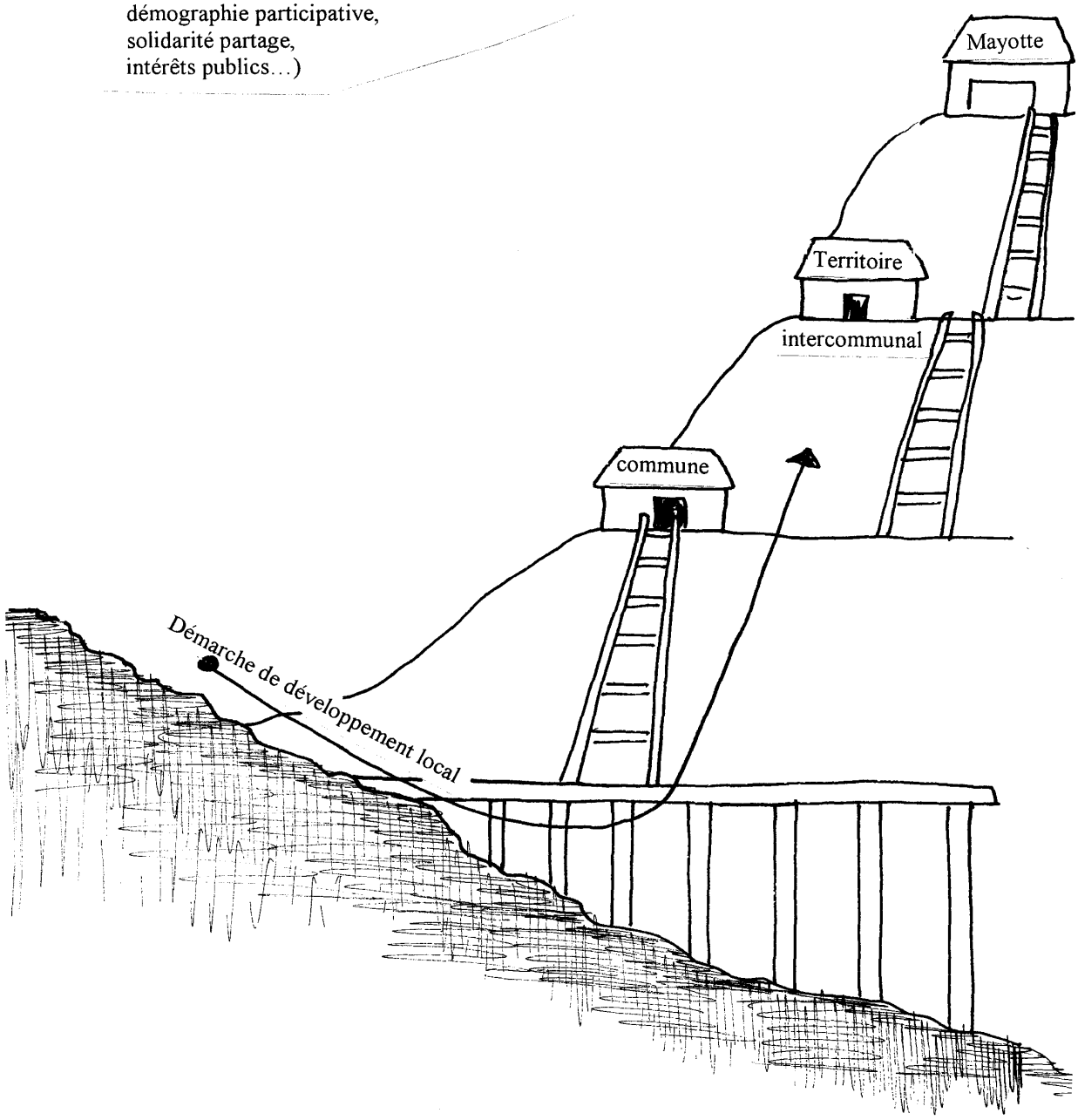

Fiche pédagogique 7 :
Développement local, reconfiguration des positions des acteurs et processus de refondation d'un projet de Société

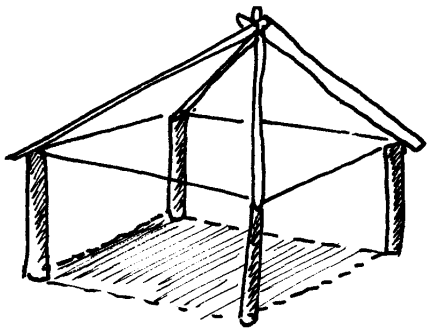

Traditionnellement, les différents acteurs de la société (jeunes, hommes, femmes, anciens) occupaient une place bien définie, comme les poteaux d'une maison : ils soutenaient ensemble un "projet de société" comme les poteaux de la maison soutiennent le toit.

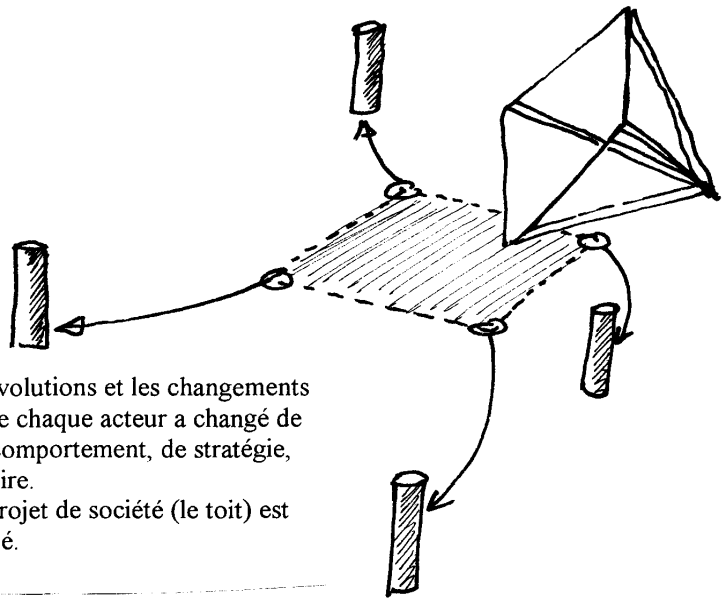

Mais les évolutions et les changements ont fait que chaque acteur a changé de place, de comportement, de stratégie, de trajectoire.
L'ancien projet de société (le toit) est donc tombé.

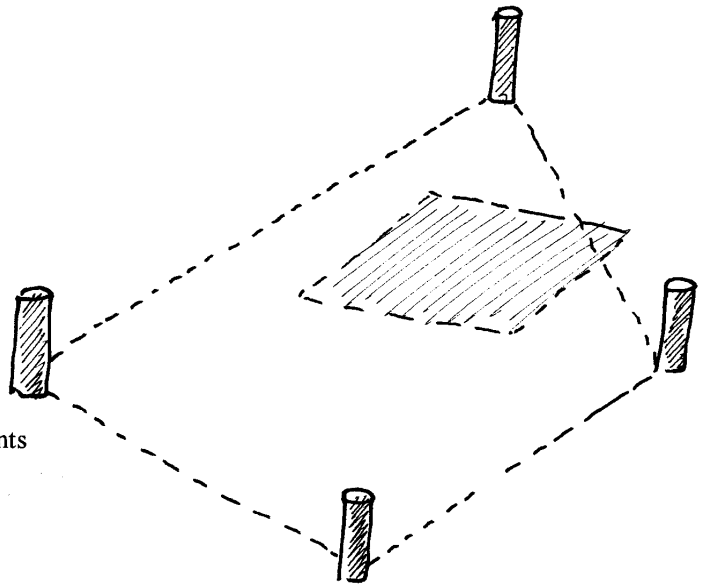

La position actuelle des différents acteurs ne leur permet pas de se donner un projet de société commun (un toit commun).

Chaque acteur doit accepter de faire des concessions, et de modifier sa place dans l'intérêt commun, afin de trouver une configuration nouvelle qui permette de supporter un nouveau projet.

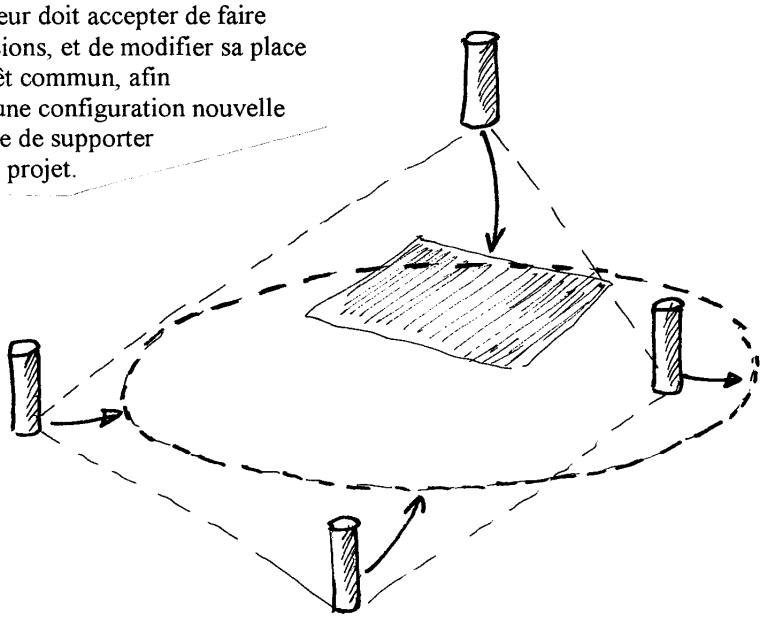

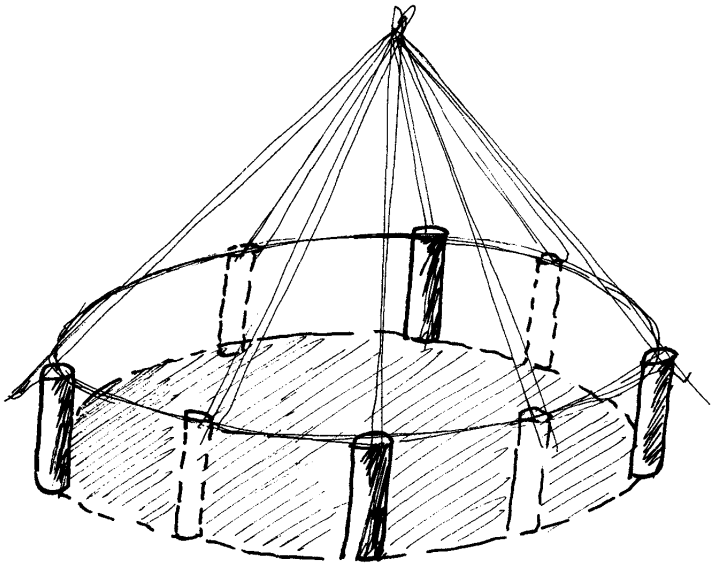

De nouveaux acteurs doivent être pris en compte, comme les élus et les associations

L'envergure et la forme du nouveau projet de société (du toit) peuvent être différentes, adaptées à la situation actuelle et aux enjeux à venir.

Fiche pédagogique 8 :
Méthode de construction d'un projet de Développement du territoire, le cas du canton de Mouthoumet

Préambule : cette fiche est tirée du DVD « le développement local dans l'Aude »

- **Les trois étapes de la démarche**

La démarche adoptée dans le canton de Mouthoumet pour construire avec la population un projet de territoire se déroule en trois étapes :

- Le Regard - L'état des lieux
- L'horizon – les objectifs stratégiques
- Le Chemin – le programme d'action

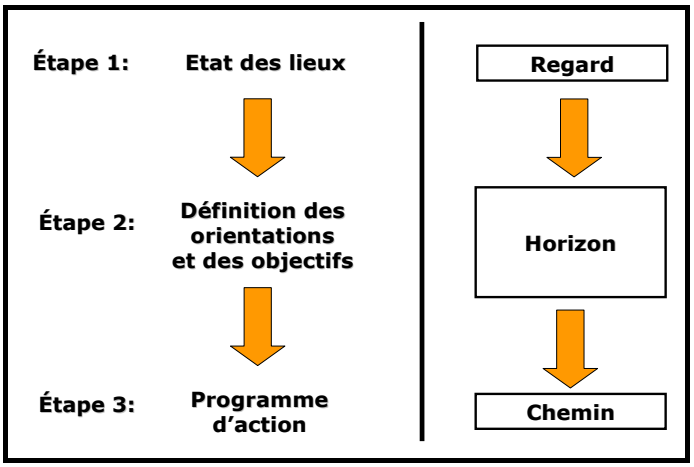

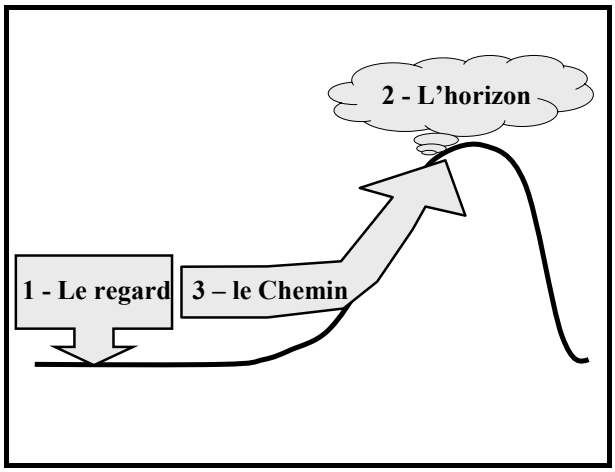

- **La première Etape : L'état des lieux / le Regard**

Qu'est ce que c'est ?
Cette première étape vise à faire un état des lieux de la situation du territoire.

Comment on fait ?
C'est un processus en deux étapes.
1 - Il s'agit tout d'abord de récolter les données disponibles sur le territoires (cartes, statistiques,…) et de rechercher les données spécifiques nécessaires (enquêtes, entretiens,…) pour connaître sa situation en terme géographique, de population, d'activité humaines, de ressources naturelles, culturelle…. et son évolution (les dynamiques en cours). C'est au sens technicien : **l'Etat des Lieux**
L'objectif est alors de créer de l'information sur le territoire pour la présenter à la population

2 – Il s'agit ensuite de demander ce que les
C'est désormais pour la population : **le Regard**
Pour cette seconde étape, un fiche en deux partie présentant d'un coté les chiffres (les constats) et de l'autre, ce que la population en pensent, comment elle interprète, ressent ces évolutions. Elle donne du sens aux constats.

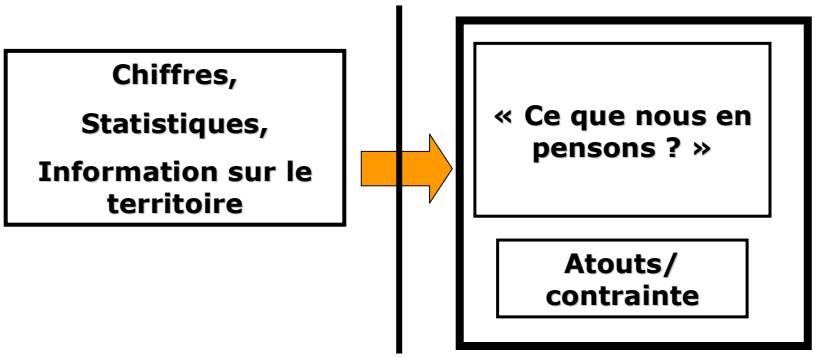

Cette étape est importante car elle permet de croiser les regards entre les différentes composantes de la population. Les appréciations portées par ces personnes peuvent être différentes voire contradictoires. Le travail sur le regard permet d'initier un rapprochement des points de vue entre les acteurs d'un territoire et d'enrichir considérablement le diagnostic.

- **La seconde Etape : Les objectifs stratégiques / l'Horizon**

Qu'est ce que c'est ?
Cette étape consiste à définir avec la population la situation qu'elle souhaite atteindre dans l'avenir, la vie qu'elle souhaitent menée dans le territoire dans un avenir lointain (10 ans par exemple)

Comment on fait ?
Dans cette phase de travail, la population est invité à rêver sans tenir compte de la faisabilité technique : comment rêvent elle à un horizon de 10 ans son territoire ?

- **La troisième Etape – le programme d'action – le Chemin**

Qu'est ce que c'est ?
Cette étape consiste à définir avec la population un ensemble d'action qui permettent d'atteindre les objectifs stratégiques.

Comment on fait ?
Dans cette phase de travail, la population est invitée à proposer des actions en tenant compte des étapes précédentes**.**
Ces actions sont inscrites dans le projet de développement du territoire. Sa validation « formelle et légale » est réalisée par les élus (par ex : au niveau de la communauté de commune). Une validation par la population est également réalisée (à l'occasion d'une réunion publique donnant lieux à présentation finale du document et « vote citoyen » dans le cas de Mouthoumet) afin de s'assurer d'une information et d'une adhésion la plus large possible de la population au contenu du projet de développement du territoire final.